MARC MAISON

120, rue des rosiers
93400 Saint Ouen
(France)
tel: +33.(0)6.60.62.61.90
contact@marcmaison.com







A l'origine, la marquise désignait une pièce de toile tendue devant l'entrée d'une tente ou d'un édifice pour protéger de la pluie ou du soleil. On en trouvait en particulier sur les bateaux. En architecture et en construction, une marquise est un auvent vitré, situé devant une porte d'entrée, un perron ou une fenêtre, et qui sert d'abri. Une marquise peut se définir comme un motif d'architecture, d'ornement ou de protection urbaine. Véritable petit toit en « saillie », il ne peut recevoir le nom de marquise que s'il est constitué d'un vitrage (verre double, verre cathédrale, armé d'un grillage métallique), s'il est cerné d'une ceinture supérieure en fer forgé, le tout supporté par des consoles aussi appelées tirants. Ces derniers sont des pièces en fer forgé destinées à maintenir l'aplomb d'un mur contre l'effort de la poussée. On les appelle aussi canti-lever ou suspensions en porte-à-faux. Véritables robes de verre sous-tendues d'acier, les marquises dignes de ce nom sont habillées de très belles volutes ainsi que parfois de superbes torchères. En général la marquise se dresse vers le ciel, ce qui permet de diriger les eaux de pluie vers le chéneau central, conduit placé entre le mur d'aplomb et le vitrage, lequel est relié à des gouttières ou tuyaux de descente plus joliment nommés colonnettes.

On trouve peu d'éléments relatifs à l'origine des première marquises, dont certaines, très ouvragées, semblent correspondre au style Renaissance. On connaît des marquises qui s'apparentent au style Louis XIV, toujours aussi ouvragées mais plus massives, répondant aux exigences de ce style. Les marquises de style Louis XV sont élégantes, à la ceinture supérieure arrondie et aux tirants très travaillés. Les marquises appartenant au style Louis XVI atteignent le plus grand raffinement : tant par le dessin de leurs vitrages et de leurs armatures que par les courbes à volutes de leurs consoles, véritables ouvrages d'art en matière de ferronnerie. Longtemps réservées aux seules cours intérieures, il faudra attendre la fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle pour voir apparaître des marquises sur les façades extérieures des immeubles. En effet, c'est l'assouplissement des règles de construction qui permit à l'architecture parisienne de s'affranchir de son carcan austère imposé par le Baron Haussmann (loi de 1902). Ainsi les marquises, entre autres mobiliers urbains, purent trôner sur le devant des immeubles, pour la plus grande satisfaction des entrepreneurs et des architectes. Ces derniers emploient désormais le fer forgé, la fonte étant abandonnée. Le fer forgé se prête magnifiquement aux travaux de soutien d'ancrage, d'ornementation et de protection de l'habitat : grands hôtels, restaurants, stations de métro d'Hector Guimard, théâtres, cafés, etc… .

Aujourd'hui, il existe toute une gamme de marquises industrielles faites en séries, répertoriées et cataloguées, certaines sont réalisées en plexiglas. Par déformation, on appelle parfois marquises des auvents en béton ou réalisés dans d'autres matériaux, qui sont sans rapport avec l'élégante et spécifique architecture des marquises d'antan.

- photo 1 : extraite de l'ouvrage de Yves Lucas, *Voyage dans les Marquises*, « tout sur les dessous des marquises ».
- photo 2 : marquise de la station de métro Porte Dauphine par Hector Guimard.
- photo 3 : exemple de marquise très ouvragée.

À voir également

Haussmann — Hector Guimard — L'architecture métallique — Le style Louis XIV — Le style Louis XV — Le style Louis XVI

Voir notre architecture extérieure